

# PROJET SPORTIF TERRITORIAL

STRATEGIE REGION ILE DE FRANCE  
2022-2026



ILE DE FRANCE

**MARS 2022**



# LA DEMARCHE

L'installation des conférences régionales du sport (CRdS) fait suite à la mise en place de la nouvelle gouvernance du sport au plan national et la création d'une Agence nationale du sport.

Cette nouvelle instance régionale doit réaliser un diagnostic territorial devant conduire à la rédaction d'un projet sportif territorial (PST) partagé par l'ensemble des acteurs. Ce PST doit s'inscrire en cohérence avec les orientations nationales en matière de politique sportive. Il doit également tenir compte des spécificités des territoires.

L'installation de la conférence régionale du sport (CRdS-IdF) s'est faite le 27 mai 2021 et à cette occasion il a été défini trois grandes orientations thématiques pour le projet sportif :

LE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE DE LA  
PRATIQUE SPORTIVE  
SUR LES TERRITOIRES  
ET L'HÉRITAGE DE  
PARIS 2024

LE SPORT DE HAUT  
NIVEAU, LE SPORT  
PROFESSIONNEL ET LA  
PROMOTION DE  
L'ÉTHIQUE DU SPORT

LA PRATIQUE  
SPORTIVE COMME  
FACTEUR DE  
COHÉSION SOCIALE  
ET DÉTERMINANT DE  
SANTÉ

Depuis l'installation de la CRdS-IdF, plusieurs travaux ont été engagés avec pour finalité la rédaction du projet sportif territorial :

1

DIAGNOSTIC

LA PRODUCTION D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL DU SPORT EN ÎLE-DE-FRANCE PAR L'INSTITUT RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT (IRDS) EN 2021

8

ACTIONS

LA DÉFINITION DE HUIT ACTIONS ARRÊTÉES EN GROUPE DE TRAVAIL D'INTELLIGENCE COLLECTIVE PORTÉES COLLÉGIALEMENT PAR LES MEMBRES DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT

## UN PROJET SPORTIF TERRITORIAL\*

qui comprend

4

**AXES**  
THEMATIQUES  
QUI S'INSCRIVENT  
EN COHÉRENCE  
AVEC LES  
ORIENTATIONS  
NATIONALES ET QUI  
TIENNENT COMPTE  
DES SPÉCIFICITÉS DU  
TERRITOIRE DE L'ILE  
DE FRANCE

14

**OBJECTIFS**  
QUI ONT ÉMÉRgé  
DE L'ENSEMBLE  
DES TRAVAUX DE  
LA CRDS-IDF ET  
D'UNE  
CONSULTATION  
RÉALISÉE AUPRÈS  
DES MEMBRES DE  
LA CRDS-IDF



DES ACTIONS,  
PORTÉES  
INDIVIDUELLEMENT  
ET  
COLLECTIVEMENT  
PAR LES MEMBRES  
DE LA CONFÉRENCE,  
APPARAÎTRONT  
ÉGALEMENT DANS  
LE PST FINAL.

\*Les constats évoqués dans le PST s'appuient principalement sur le diagnostic sportif territorial réalisé par l'IRDS

# THÉMATIQUE

## ORIENTATIONS TRANSVERSALES DE LA CRDS

### 3 OBJECTIFS

- DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE TERRITORIALE CONCERTÉE ENTRE LES ACTEURS
- CONSTRUIRE L'ARTICULATION OPÉRATIONNELLE DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT ET LES ENGAGEMENTS DE SES CO-FINANCEURS
- REDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES CONCERNANT L'ACCÈS À LA PRATIQUE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE

# OBJECTIF

Développer une  
stratégie territoriale  
concertée entre les  
acteurs

## CONSTAT

Formalisée par la création de l'Agence nationale du Sport en 2019, la nouvelle gouvernance du sport a été initiée dans une volonté profonde d'évolution du modèle sportif français. La contraction des financements publics combinée à une évolution des attentes sociales envers le secteur et à une transformation des pratiques ont généré une nécessaire adaptation du modèle de gouvernance, qui apparaissait quelque peu daté.

Ce nouveau modèle souhaite favoriser la co-construction de politiques sportives s'inscrivant en cohérence avec la diversité des enjeux territoriaux. Si l'Agence définit les grandes dynamiques devant guider le développement des pratiques sportives et l'optimisation du haut-niveau à l'échelle nationale, les Conférences Régionales du Sport doivent, elles, faire émerger des projets sportifs territoriaux répondant aux spécificités et attentes territoriales. La réunion de quatre collègues au sein de ces conférences (État, mouvement sportif, collectivités territoriales, monde économique) participe à la représentation et à la concertation des différents acteurs de l'écosystème sportif.

Les activités sportives sont aujourd'hui empreintes de multiples tendances sociétales. Si la crise sanitaire bouleverse l'ensemble de l'écosystème sportif, elle renforce dans le même temps certaines de ces dynamiques. L'appréhension de ces mutations dans le contexte territorial franciliens invite à questionner son Projet Sportif Territorial.

## AMBITION COLLECTIVE

Les Conférences Régionales du Sport doivent permettre aux différents acteurs de l'écosystème d'échanger et de se rapprocher dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie régionale partagée.

Cette concertation a vocation à apporter de la cohérence et de la transversalité dans les actions engagées par les différents acteurs d'un même territoire, que ce soit d'un point de vue thématique (équipements sportifs, haut-niveau, sport santé, prévention des violences...) mais également dans l'articulation des différents projets sportifs fédéraux portés par les acteurs du mouvement sportif, ainsi que par les projets sportifs territoriaux portés par les collectivités.

Cette démarche doit conduire la CRdS d'Ile de France à améliorer la qualité des politiques (publiques, sportives) proposées pour une meilleure adéquation avec les besoins des franciliens.

Pour optimiser l'efficacité des actions pilotées par les différentes parties prenantes de cette instance, l'anticipation est un enjeu majeur. Il s'agira donc de mettre en place les outils nécessaires pour observer les principaux changements et identifier les besoins locaux (emploi, formation, déséquilibres territoriaux...) à travers une planification des études à mener. Enfin, la mise en place de recueils de données doit favoriser la démarche d'évaluation afin de réajuster les actions réalisées.

# OBJECTIF

Construire l'articulation opérationnelle de la Conférence régionale du sport et les engagements de ses co-financeurs

## CONSTAT

Le débat collectif des acteurs d'un territoire est fondamental pour apporter de la cohérence aux différentes actions et politiques menées. Mais après plusieurs essais (parfois ratés), de nombreuses attentes existent aujourd'hui autour de l'opérationnalité d'instance telle que les Conférences régionales du sport (CRdS).

Appuyés par un diagnostic sportif territorial, les projets sportifs territoriaux apparaissent comme un élément central de l'installation des Conférences régionales de sport. Pour autant, la mise en œuvre du projet se révèle comme un enjeu majeur et les actions réellement mises en œuvre permettront d'évaluer l'opérationnalité de la CRdS.

Dans ce cadre, la Conférence des Financeurs est positionnée comme un outil essentiel au déploiement des actions devant conduire à la réalisation des objectifs du projet sportif de la région. La recherche de co-financements fait partie des enjeux de la réussite de cette instance.

## AMBITION COLLECTIVE

La concertation amorcée avec le lancement des CRdS et les outils déployés (travaux en commission, priorités SMART) doivent se poursuivre régulièrement pour s'assurer de la mise œuvre du projet sportif censé répondre aux grands enjeux du territoire.

L'objectif final est bien d'aboutir à des changements concrets pour les usagers, pratiquants sportifs et les acteurs du territoire. La mise en place d'outils simples et accessibles comme un tableau des mesures, un guichet unique doivent guider cette démarche.

# OBJECTIF

Réduire les inégalités sociales et territoriales concernant l'accès à la pratique d'APS

## CONSTAT

Alors que le taux de pratique d'une activité physique et sportive (APS) s'avère satisfaisant au sein de la région Île-de-France, comparativement aux moyennes nationales, certains publics restent éloignés des APS. C'est notamment le cas des femmes, des personnes en situation de handicap ou des publics vivant dans des quartiers prioritaires de la ville.

Si la pratique sportive féminine s'est beaucoup développée au cours des 50 dernières années, elle ne s'est pas encore complètement démocratisée. Ces dernières années, un ralentissement du taux de féminisation de la pratique est observé : la part des licences féminines était de 35 % en 2006 en Île-de-France et est de 38 % en 2019 (contre 39 % au niveau national). Les femmes déclarent plus souvent être freinées dans leur pratique en raison du coût, des contraintes familiales et des horaires inadaptés. D'après le diagnostic sportif territorial, il existe assez peu de données détaillées et récentes sur la pratique sportive des personnes en situation de handicap (PSH). Le territoire francilien propose 174 clubs handisport présentant une taille moyenne ne dépassant pas 20 licenciés par club. Le diagnostic territorial relève que «les deux tiers des communes sont dépourvues de pratiquants».

En dépit d'une mobilisation de certains acteurs pour démocratiser la pratique des PSH, la complexité de l'environnement institutionnel et le peu d'offre locale ne permettent pas encore de répondre aux demandes et envies de pratiquer de la part de ce public. L'accessibilité aux équipements et une meilleure intégration dans les clubs s'imposent comme des sujets majeurs.

L'Île-de-France abrite 33% de la population française habitant en quartier prioritaire de la ville (QPV), soit 1,6 millions de Franciliens. L'analyse des différents indicateurs révèle une population précaire qui est éloignée des activités sportives. Le taux de pratique licenciée s'élève à 11% contre 21% en moyenne sur le territoire régional. Le diagnostic territorial soulève que «l'offre en équipements sportifs y est moins importante et moins diversifiée». Par ailleurs, il est observé que les inégalités de pratique selon le sexe, l'âge ou la catégorie sociale ont également tendance à se renforcer sur ces territoires. Pour les habitants de ces quartiers, le coût de la pratique revêt une importance particulière (35 % des peu pratiquants le citent comme frein potentiel contre 24 % dans le reste de la région).

## AMBITION COLLECTIVE

La pratique sportive est très largement influencée par le milieu social dans lequel on évolue et par la pratique sportive des parents.

Les publics éloignés de la pratique d'une activité physique et sportive doivent faire l'objet d'une attention particulière pour éviter un accroissement des inégalités sociales et territoriales.

L'inclusion des publics les plus éloignés de l'activité physique et sportive doit être envisagée de façon différenciée et en transversalité. La Conférence régionale du sport souhaite d'une part agir sur les différents freins qui limitent l'accès à la pratique et envisager cette approche sur différentes thématiques (équipements sportifs, haut-niveau, développement de l'offre de pratique...).

2/3

DES COMMUNES DE  
LA REGION IDF  
N'ACCUEILLEN PAS  
DE PRATIQUANTS EN  
SITUATION DE  
HANDICAP

11%

TAUX DE  
PRATIQUE  
SPORTIVE  
LICENCIÉE  
EN QPV  
EN ILE DE FRANCE

21%

TAUX DE  
PRATIQUE  
SPORTIVE  
LICENCIÉE  
EN QPV  
EN FRANCE

# THEMATIQUE

LE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE DE LA  
PRATIQUE SPORTIVE SUR  
LES TERRITOIRES ET  
L'HÉRITAGE DE PARIS  
2024



# OBJECTIF

Favoriser les conditions du développement de la mobilité active jusqu'au lieu des équipements sportifs



Impulsé par un nombre grandissant d'utilisateurs et par des aménagements publics importants, le développement des mobilités actives a été notable ces dernières années. Ce développement s'inscrit dans un contexte de responsabilité grandissante entourant les déplacements des individus alors que les transports constituent le secteur émettant le plus de gaz à effet de serre dans l'Hexagone. Dans le même temps, les mobilités actives permettent aux individus de combiner déplacements et exercice physique.

Cet aspect des mobilités actives s'avère particulièrement important chez les Franciliens, ces derniers consacrant un temps croissant à leurs déplacements et évoquant le manque de temps comme un frein d'accès significatif à la pratique sportive. L'Île-de-France constitue ainsi un terrain fertile pour les mobilités actives. La forte urbanisation de la région, impliquant une importante intermodalité des transports, participe à alimenter ce phénomène. Le territoire francilien est par conséquent le plus marché en France.

## AMBITION COLLECTIVE

L'un des principaux enjeux entourant le développement des mobilités actives renvoie à l'adaptation de l'offre et des équipements aux besoins des usagers. Avec l'augmentation rapide du nombre d'individus s'appropriant les mobilités actives, les besoins en termes d'infrastructures et de matériel ont augmenté de manière conséquente.

Les aménagements urbains sont pourtant essentiels à la bonne sécurité des usagers et au partage effectif de la voie publique. Afin de porter une politique inclusive et de ne pas approfondir les disparités territoriales et inégalités existantes entre individus, une attention particulière doit être accordée à l'équipement des Quartiers Prioritaires de la Ville.

Dans le même sens, les personnes en situation de handicap doivent être considérées dans la conception des actions futures entourant la structuration des mobilités actives.

**92**  
minutes

TEMPS QUOTIDIEN PASSÉ PAR LES  
FRANCILIENS À SE DÉPLACER EN 2010

**39** %

DES PERSONNES PRATIQUANTS UNE APS MOINS DE DEUX FOIS PAR  
SEMAINE ÉVOQUENT LE MANQUE DE TEMPS COMME ÉTANT LE FREIN  
PRINCIPAL À L'AUGMENTATION DE LEUR ACTIVITÉ SPORTIVE

# OBJECTIF

## Démocratiser l'accès aux pratiques sportives

# CONSTAT

Dans une perspective d'augmentation du nombre d'individus pratiquant une activité physique et sportive, la thématique de l'accès aux équipements sportifs revêt une importance première. L'Île-de-France enregistre dans ce cadre des carences notables en matière de dotation en équipements sportifs. La région affiche un taux d'équipement de moitié moindre par rapport à la moyenne nationale. Si des disparités sont existantes entre les différents départements du territoire, ces disparités sont également observables entre les espaces franciliens densément peuplés et les milieux ruraux.

Les premiers offrent la possibilité de pratiquer des disciplines variées mais rencontrent d'importantes problématiques de saturation des équipements existants alors que l'offre sportive existante au sein des seconds se trouve peu diversifiée.

La région est donc confrontée à certains déséquilibres territoriaux. La saturation des équipements constitue une problématique majeure pour le territoire. On estime que le nombre de licences par équipement est de 86 en Île-de-France contre 49 en moyenne dans l'Hexagone, signe de cette forte saturation.

À cette problématique de dotation en équipements s'ajoutent certaines inégalités d'accès à la pratique touchant particulièrement certains publics. Les femmes, les personnes en situations de handicap et les habitants des quartiers prioritaires de la ville (QPV) sont identifiés comme plus éloignés de la pratique sportive par le diagnostic sportif territorial. L'Île-de-France abritant 33% de la population française habitant en QPV, les habitants de ces territoires doivent être ciblés par les logiques de développement de la pratique sportive.

## AMBITION COLLECTIVE

Des réflexions autour de la modernisation du parc d'équipements sportifs existant et de la conception de nouveaux équipements à implanter sur le territoire sont donc nécessaires. Ces réflexions doivent être combinées à l'élaboration d'une offre sportive inclusive, accessible au plus grand nombre.

L'animation des lieux de pratique peut constituer un outil efficient dans ce cadre, afin de renforcer l'accès des individus à la pratique.

L'enjeu du maillage territorial est également prégnant pour le territoire francilien qui présente des déséquilibres notables.

La complémentarité des équipements proposés, induisant une diversité de pratiques et de publics cibles, doit être privilégiée.

# 29 500

## ÉQUIPEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

L'Île-de-France se classe au dernier rang des régions françaises en matière de dotation en équipements sportifs.

Il faudrait construire 29 500 équipements supplémentaires pour que l'Île-de-France atteignent la moyenne nationale en termes de taux d'équipement.

# OBJECTIF

Impulser la transformation  
écologique et numérique du  
sport

CONSTAT

Loin d'être perméable aux évolutions touchant d'autres secteurs d'activités, le secteur sportif est confronté à différents changements sociétaux et se voit dans la nécessité de s'adapter. Le dérèglement climatique ne devrait pas épargner la pratique sportive alors que le réchauffement induit pourrait bousculer les modes de consommation et habitudes entourant les activités physiques et sportives. En considérant que les températures dépassant les 32°C ne sont pas propices à l'activité physique et à l'intégrité des pratiquants, les Parisiens pourraient perdre en moyenne 7 jours de pratique par an dans un scénario de réchauffement à +2°C et jusqu'à 24 jours dans un scénario à +4°. Ce constat invite les acteurs sportifs franciliens à l'intégration de la dimension environnementale au sein de leurs activités. Sensibilisation des pratiquants, évènements sportifs responsables ou encore rénovation des équipements, les leviers existants sont divers. Parallèlement à ce dérèglement climatique, l'écosystème sportif est confronté à la digitalisation croissante d'amples pans de la société. En découle une modification des comportements et des modes de consommation chez les individus,

phénomène visible au sein du secteur sportif.

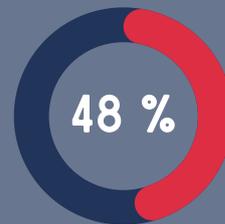
La numérisation du sport s'est particulièrement accrue pendant la crise sanitaire alors que les individus étaient contraints de s'adonner à une pratique sportive dite à distance, s'appuyant sur des applications digitales et autres réseaux sociaux. Près de la moitié des Franciliens se sont appropriés ce type de pratique en 2020. Les acteurs sportifs affichent toutefois des difficultés dans la prise en compte de cette mutation numérique et dans le renouvellement de leur offre sportive. Au-delà de formuler une offre répondant aux attentes diverses des pratiquants, le numérique peut avoir un rôle fondamental dans la gestion des organisations sportives et de leurs activités. Alors que de nombreux acteurs privés ont bien saisi les enjeux entourant ce phénomène, les acteurs « traditionnels » doivent également effectuer leur mue en ce sens. Par ailleurs, la richesse et la diversité de l'écosystème sportif francilien peut offrir de multiples opportunités, particulièrement autour du sport connecté ou du sport virtuel.

## AMBITION COLLECTIVE

Dans ce cadre, la Conférence Régionale du Sport souhaite favoriser l'adaptation des acteurs sportifs à ces deux évolutions sociétales particulièrement structurantes, condition nécessaire pour que l'offre formulée continue de répondre aux besoins et demandes sociales des pratiquants.

-7

LES  
PARISIENS  
POURRAIENT  
PERDRE EN  
MOYENNE 7  
JOURS DE  
PRATIQUE  
PAR AN  
DANS UN  
SCÉNARIO DE  
RÉCHAUFFEM  
ENT À +2°C



DES SPORTIFS  
FRANCILIENS ONT EU  
RECOURS À DE  
L'ACTIVITÉ PHYSIQUE  
À DISTANCE EN 2020

# OBJECTIF

Accompagner les acteurs dans l'accueil de nouveaux pratiquants suite à l'organisation des GESI en France

## CONSTAT

L'augmentation du nombre de pratiquants à la suite d'un évènement sportif majeur se tenant sur leur territoire est un phénomène qu'ont pu constater différents pays hôtes.

Cette volonté d'augmenter le nombre de pratiquants d'une activité physique et sportive dans l'Hexagone est, à cet égard, l'un des principaux héritages souhaités par Paris 2024. La mise en mouvement effective des Français représente un objectif central et prioritaire pour le COJO, et sera une composante importante dans la réussite des Jeux alors même que la France accueillera d'autres évènements d'envergure mondiale dans les prochaines années.

Le territoire francilien sera le théâtre d'un grand nombre des épreuves olympiques et paralympiques en 2024 et les retombées pour la région pourraient être significatives.

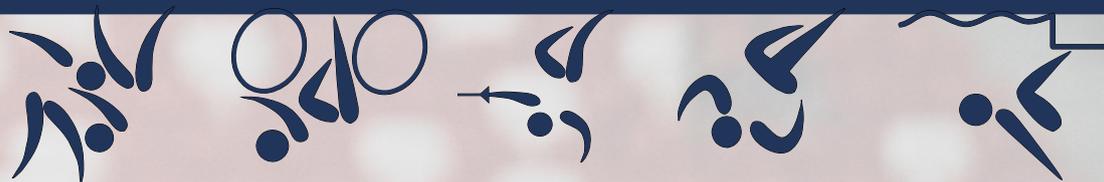
La présence pendant plusieurs semaines d'athlètes internationaux de haut niveau devrait stimuler l'envie de pratique des franciliens. Que ce soit à travers les Centres de Préparation aux Jeux et l'accueil de délégations ou à travers des opérations d'animation et d'activation élaborée par le COJO et le mouvement sportif, l'ensemble du territoire devrait être en mesure de vivre cet évènement planétaire de très près. Le nombre de licenciés au sein des clubs, et plus globalement de pratiquants au sein des équipements sportifs, pourrait s'avérer en hausse dès septembre 2024.

## AMBITION COLLECTIVE

Dans un contexte actuel de saturation des équipements sportifs franciliens et de carence dans la dotation globale en infrastructures sportives, les organisations du secteur pourraient éprouver des difficultés dans l'accueil effectif de nouveaux pratiquants. Afin que l'ensemble des acteurs du territoire puissent bénéficier des retombées induites par les grands évènements sportifs à venir, l'accompagnement de ces mêmes acteurs semble essentiel. Au-delà de la question des équipements, des réflexions autour de la formation et de l'attraction de nouveaux encadrants et dirigeants doit être posée. Ces réflexions doivent constituer un impératif dans la perspective de développement des organisations sportives alors que l'augmentation de la pratique sportive au sein de la population française et francilienne attestera de la réussite de Jeux de 2024.



L'ÎLE-DE-FRANCE ACCUEILLE ENTRE 35 ET 40 GRANDS  
ÉVÈNEMENTS SPORTIFS CHAQUE ANNÉE



# OBJECTIF

Développer l'économie de l'emploi dans le champ du sport

## CONSTAT

S'appuyant sur un développement notable de la filière du sport francilienne, l'emploi sportif s'avère tout aussi dynamique que multiple au sein de la région. Si l'emploi sportif a connu une croissance globale à l'échelle du pays au cours des 10 dernières années, l'Île-de-France a enregistré un développement de l'emploi sportif supérieur au reste de l'Hexagone. L'importante augmentation du nombre de moniteurs – éducateurs sportifs a notamment contribué à ce dynamisme.

La crise sanitaire a toutefois marqué un coup d'arrêt à ce développement soutenu et a pu conduire à la précarisation d'un certain nombre d'emplois. Pourtant certains métiers se trouvent dans une situation de tension sur le territoire régional, comme c'est notamment le cas des métiers des activités aquatiques et de la natation.

L'anticipation des besoins d'emplois spécifiques sur le territoire est un enjeu majeur et une étude est en cours pour affiner les connaissances et données existantes autour du secteur.

La formation doit nécessairement s'adapter à l'évolution des besoins, qu'ils proviennent des acteurs sportifs ou des usagers. L'Île-de-France connaît une demande croissante pour accéder à ses dispositifs de formation, phénomène accentué par la réforme de l'apprentissage, par le développement de l'offre sportive ou encore par l'accueil de grands événements sportifs sur le territoire. L'ensemble de ces évolutions amènent à poursuivre les réflexions autour de la transversalité des compétences et du renforcement des passerelles entre formations initiales et professionnelles.

## AMBITION COLLECTIVE

La formation constitue un enjeu essentiel autour de la poursuite du développement de l'emploi sportif et doit favoriser l'émergence d'emplois adaptés aux besoins des acteurs sportifs. L'attractivité des emplois présents dans le secteur constitue au même titre un levier de développement potentiel alors que les compétences transversales mobilisées se doivent d'être davantage valorisées.

2,6%

L'EMPLOI SPORTIF FRANCILIEN A AUGMENTÉ DE 2,6% ENTRE 2007 ET 2017  
CONTRE UNE AUGMENTATION DE 2,1% DANS LE RESTE DE LA FRANCE

41 %

LES PROFESSIONS DE MONITEURS- ÉDUCATEURS SPORTIFS ONT AUGMENTÉ DE 41%  
ENTRE 2007 ET 2017

# THEMATIQUE

LE SPORT DE HAUT  
NIVEAU, LE SPORT  
PROFESSIONNEL ET LA  
PROMOTION DE  
L'ÉTHIQUE DU SPORT



# OBJECTIF

Accompagner les HPSF\* et les acteurs qui les accueillent dans le respect des valeurs du sport

\*Hauts potentiels sportifs franciliens

## CONSTAT

Abritant de nombreux clubs professionnels et structures dédiées au haut niveau, l'Île-de-France s'affiche comme une base essentielle pour la haute performance sportive tricolore. L'Île-de-France est la région accueillant le plus de sportifs de haut niveau (SHN) avec près de 850 SHN présents sur le territoire francilien en 2018 soit 18,2% des athlètes nationaux. Ce chiffre correspond par ailleurs à la part de la région dans la population française (18%). Avec 838 sportifs espoirs, l'Île-de-France se situe en troisième position dans l'accueil de ce public derrière les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine. La captation et la formation de jeunes athlètes à haut potentiel représente donc une perspective de développement pour le territoire francilien.

Le poids de la région dans la haute performance s'avère particulièrement visible eu égard aux médailles remportées par les sportifs franciliens. Aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo, la France a ainsi remporté 87 médailles dont pas moins du tiers ont été obtenues par des athlètes franciliennes et franciliens. Ce pourcentage est plus faible pour les disciplines paralympiques avec 22%, confirmant certaines difficultés qu'éprouve la région dans l'accueil des para sportifs. Finalement, l'intégration de nombreuses structures franciliennes dans les Projets de Performance Fédéraux (PPF) témoigne de la bonne dotation régionale autour de cette thématique.

90 structures régionales sont comprises dans ces PPF pour une quarantaine de disciplines représentées, les structures des clubs professionnels s'intégrant à ce total.

Elles peuvent accueillir des sportifs non listés et des sportifs listés s'entraînant hors des PPF.

Si le maillage territorial en termes de structures d'accueil est dense au sein de la région, les athlètes de haut niveau peuvent toutefois éprouver des difficultés dans le financement de leurs carrières et dans l'identification de dispositifs de soutien. La lisibilité de ces dispositifs s'avère variable alors que les besoins des SHN sont multiples.

La personnalisation des accompagnements proposés représente un enjeu primordial dans cette perspective de consolidation du soutien apporté.

Cette approche individualisée ne doit pas faire oublier le nécessaire soutien dont doivent bénéficier les clubs et structures d'accueil dans la poursuite de leur développement.

Ces structures présentent notamment des besoins importants de formation mais également de sensibilisation au respect de l'éthique qu'implique le haut niveau.

Cet accompagnement des structures doit faciliter leur appropriation des différents impératifs qui découlent de la haute performance sportive et ainsi favoriser les conditions de leur développement.

## AMBITION COLLECTIVE

L'objectif défini par la commission thématique Haut Niveau et Éthique de la CRdS vise une partie spécifique des athlètes de haut niveau. De fait, 350 sportifs ont été identifiés et intégrés par l'Agence nationale du Sport au sein du « Cercle de la Haute Performance » au niveau national, dont 80 sont présents en Île-de-France. Ces athlètes identifiés au sein du Cercle de la Haute Performance bénéficient de différentes aides individualisées émanant de l'Agence nationale du Sport, des fédérations, sportives des clubs ou encore de financements provenant d'autres dispositifs.

Dans ce contexte, la CRdS IdF a choisi d'apporter un soutien appuyé aux sportifs en accès au haut niveau (sportifs inscrits sur liste ministérielle ou en section d'excellence sportive par exemple) et ne faisant donc pas partie du Cercle de la Haute Performance. La dénomination de « Hauts Potentiels Sportifs Franciliens » (HPSF) est attribuée à ces athlètes. La Conférence Régionale du Sport Île-de-France a ainsi affiché la volonté de soutenir ces athlètes mais aussi d'accompagner les clubs accueillant des HPSF et notamment sur la promotion de l'éthique.

850

L'ÎLE-DE-FRANCE EST LA RÉGION ACCUEILLANT LE PLUS DE SPORTIFS DE HAUT NIVEAU (SHN) AVEC PRÈS DE 850 SHN PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE FRANCILIEN EN 2018

18,2%

LES SPORTIFS DE HAUT-NIVEAU FRANCILIENS REPRESENTENT 18,2% DES ATHLÈTES NATIONAUX

1/3

UN TIERS DES MÉDAILLES DES JO DE PEKIN ONT ÉTÉ OBTENUES PAR DES ATHLÈTES FRANCILIENNES ET FRANCILIENS

90

90 STRUCTURES RÉGIONALES SONT COMPRISES DANS LES PROJETS DE PERFORMANCE FEDERAUX POUR UNE QUARANTAINE DE DISCIPLINES REPRÉSENTÉES

# OBJECTIF

Développer les synergies entre les acteurs du sport de haut-niveau, du sport professionnel et de la filière économique du sport

## CONSTAT

La filière économique du sport affiche un important dynamisme au sein de la région Île-de-France, bénéficiant notamment de la concentration de l'écosystème sportif national en son sein, spécificité notable.

Comme souligné par le diagnostic territorial, la filière régionale est à l'origine de 20% de la richesse créée par l'économie du sport dans l'Hexagone et abrite 19% des emplois du secteur.

Le positionnement stratégique de la filière francilienne autour de la thématique de l'innovation participe également à son dynamisme et à son attractivité.

La filière sportive francilienne ne se classe pour autant qu'au second rang au niveau national derrière l'Auvergne-Rhône-Alpes. L'attractivité naturelle d'une capitale ne doit ainsi pas obérer la concurrence accrue des autres territoires français et étrangers sur ce thème. Par ailleurs, l'intégration du monde économique au sein de la gouvernance du sport impose de favoriser le développement, la concertation et les synergies entre l'ensemble de ses parties prenantes. Des pistes de consolidation de la filière peuvent donc être dessinées afin de renforcer son attractivité et son rayonnement.

## AMBITION COLLECTIVE

Le rapprochement de la filière économique du sport avec le haut-niveau et le sport de professionnel représente à ce titre un levier de développement possible pour les acteurs franciliens. Financement des carrières sportives, reconversion d'athlètes au sein d'entreprises locales ou encore implication de la filière à la recherche et développement du matériel sportif, les convergences et intérêts communs peuvent s'avérer nombreux. La concertation et le rapprochement des acteurs doivent permettre de faire émerger des pistes d'action communes bénéficiant à chacune des parties prenantes et à l'ensemble de l'écosystème sportif francilien.



20 %

L'ÎLE-DE-FRANCE EST À L'ORIGINE DE 20% DE LA RICHESSE CRÉÉE EN FRANCE PAR L'ÉCONOMIE DU SPORT, SOIT 1,9 MILLIARDS D'EUROS.

ON RECENSE 33 900 ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES DANS LE CHAMP SPORTIF AU SEIN DE LA RÉGION.

# THEMATIQUE

LA PRATIQUE SPORTIVE  
COMME FACTEUR DE  
COHÉSION SOCIALE ET  
DÉTERMINANT DE  
SANTÉ



# OBJECTIF

Favoriser l'activité physique et sportive, notamment auprès des jeunes en milieu scolaire

## CONSTAT

Alors que le taux de pratiquant d'une activité physique et sportive s'avère satisfaisant au sein de la région Île-de-France, comparativement aux moyennes nationales, certains publics restent éloignés des APS. Le diagnostic sportif territorial de la région révèle que la pratique sportive est encore insuffisamment démocratisée, les hommes, les jeunes et les cadres étant les publics qui pratiquent en plus grand nombre.

Les jeunes enfants sont la population ayant le plus haut taux de pratique sportive régulière (80 %) et également le plus haut taux de pratique encadrée. Cette pratique des jeunes est largement influencée par les parents et le club est le lieu privilégié pour cette pratique. Malgré cela, un décrochage de la pratique chez les jeunes adolescents (dès 10 ans) est observé pour la pratique en club mais également au niveau de la pratique autonome. Ce phénomène n'est pas localisé à la région. Si le manque de temps est l'une des raisons les plus citées (31%) comme un des freins à la pratique, d'autres éléments peuvent également justifier cette situation : autres centres d'intérêts, contraintes d'emplois du temps, montée des exigences scolaires, manque de connaissances sociales pour pratiquer.

L'inadéquation de l'offre sportive associative fait également partie des freins dans certains cas. La pratique compétitive proposée par les clubs n'est parfois plus en adéquation avec les attentes du public adolescent.

Parallèlement, la pratique du sport en milieu scolaire connaît les mêmes constats. Alors que l'on identifie plusieurs acteurs du sport dans le cadre scolaire et universitaire, y compris dans les territoires les plus éloignés de la pratique, le diagnostic territorial identifie « un désengagement progressif des enfants et une baisse de la participation des jeunes filles au fil du temps ». Au niveau de l'université, l'offre sportive apparaît « insuffisamment développée ». Alors que la pratique sportive participe à l'intégration sociale des jeunes et à leur bien-être, « la pratique sportive est peu soutenue et valorisée par l'enseignement supérieur ».

Dans le même temps, la sédentarité des jeunes générations s'avère tout aussi croissante que préoccupante alors que l'habitude de pratique se forme dans les premières années de la vie de l'individu. D'après les dernières publications de l'ANSES, seul 5% de la population nationale aurait une activité physique suffisante.

Les enfants ne sont pas épargnés par cette situation : plus de 60% des 11-17 ans présentent un risque sanitaire préoccupant lié à un faible niveau d'activité physique (moins de 60mn par jour), alors que les temps passés devant les écrans continuent de progresser (plus de 2h/jour en moyenne). Par ailleurs, une étude publiée en 2020 constatait qu'en l'espace de 50 ans, les enfants de 7 à 18 ans avaient perdu 50% de leur capacité physique les exposant à court terme à des problématiques de surpoids et de maladies associées (obésité, diabète) et à long terme à une baisse de leur espérance de vie. La situation est préoccupante voire alarmante. Il y a urgence à agir pour développer l'activité physique et sportive et particulièrement auprès des jeunes.

## AMBITION COLLECTIVE

Dans la mesure où le capital santé se construit jusqu'à 18 ans et que la pratique sportive des adultes est induite et influencée par l'APS pendant le jeune âge, l'intégration d'une activité physique quotidienne doit faire partie des apprentissages fondamentaux des enfants pour que cela constitue les fondements d'une pratique physique et sportive tout au long de la vie.

L'incitation à la pratique d'une activité physique et sportive (APS) concernera tous les publics. Le projet sportif territoriale de la Conférence régionale du sport Ile de France aura une attention particulière s'agissant des initiatives et dispositifs qui visent à favoriser le développement et la sensibilisation des jeunes aux APS en milieu scolaire et universitaire, dans la mesure ils sont propices pour compenser certains facteurs d'inégalités sociales et d'accès à la pratique sportive.

**5%** DE LA POPULATION NATIONALE AURAIT UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE SUFFISANTE

EN 50 ANS, LES ENFANTS DE 7 À 18 ANS AVAIENT PERDU 50% DE LEUR CAPACITÉ PHYSIQUE

**50%**

**60%** DES 11-17 ANS PRÉSENTENT UN RISQUE SANITAIRE PRÉOCCUPANT LIÉ À UN FAIBLE NIVEAU D'ACTIVITÉ PHYSIQUE

# OBJECTIF

Sensibiliser les acteurs du sport à la prévention des violences et des discriminations

En 2008, un plan national de lutte contre le harcèlement et les violences sexuelles dans le sport a été instauré. Un an après, une enquête (issue de ce plan) révélait que 17% des athlètes interrogés avaient été victimes ou pensaient avoir subi une forme de violence sexuelle. Depuis 2020 et la tenue de la première convention nationale de prévention des violences sexuelles dans le sport, la prise en considération de cette thématique dans l'écosystème sportif s'est accélérée. Plusieurs affaires médiatiques ont conduit à une prise de conscience généralisée. Le sport n'a pas été épargné par la libération de la parole d'un certain nombre de victimes permettant de révéler qu'il est aussi touché par plusieurs dérives: les violences sexuelles, les discriminations, les incivilités, le bizutage et le risque de radicalisation.

Différents acteurs se sont ainsi saisis de cette problématique et ont fait émerger des initiatives (actions de sensibilisation) et des outils (charte, plateforme, affichage dans les clubs...) visant à résorber ces phénomènes de violences et de discriminations. A l'échelle du territoire, on observe que les actions sont multiples et notables. La coordination, la détermination de priorités et la recherche de transversalité au niveau des territoires doit permettre de renforcer les retombées.

Si l'Etat (par ses fonctions régaliennes) est impliqué sur le sujet (référénts thématiques, action de sensibilisation, formations, guides, instruction des procédures de signalement...), les collectivités territoriales s'impliquent également à leur niveau: la Région IDF a mis en place une charte d'éthique et de déontologie. Les départements de l'IDF ont un niveau d'intervention variable, le diagnostic territorial révélant qu'ils sont plus actifs sur les questions de discriminations ou d'incivilités.

Des actions de sensibilisation sur le sexisme et le racisme sont faites auprès des collégiens et le sport fait partie des supports pour travailler ces sujets auprès des jeunes.

En ce qui concerne le mouvement sportif, si une partie des fédérations s'est emparée du sujet et a mis en place une instance pour gérer ces questions d'éthiques (comités, commissions, cellules...), les stratégies et les mobilisations ne sont pas égales. Par ailleurs, les déclinaisons n'ont pas non plus été envisagées par toutes les fédérations au sein de leurs instances territoriales (ligues et comités).

La question de la sensibilisation des acteurs reste par ailleurs un enjeu majeur pour que la parole puisse continuer de se libérer et que les différentes formes de violences s'arrêtent.

CONSTAT

## AMBITION COLLECTIVE

Les actions de prévention sont particulièrement utiles pour aider à libérer la parole et prévenir les différentes formes de violences. Les actions de sensibilisation doivent se poursuivre et être soutenues pour briser ces tabous et la loi du silence.

La CRdS IdF entend apporter sa contribution en soutenant les acteurs et en proposant un espace de concertation pour améliorer l'efficacité de la mobilisation sur le sujet.

13%

DES JEUNES VICTIMES  
EN PARLENT  
À LEUR PARENT

17%

DES ATHLÈTES INTERROGÉS  
AVAIENT ÉTÉ VICTIMES OU  
PENSAIENT AVOIR SUBI UNE FORME  
DE VIOLENCE SEXUELLE

# OBJECTIF

Encourager la pratique d'activité physique et sportive en milieu professionnel

## CONSTAT

Les bienfaits de l'activité physique et sportive sur le lieu de travail sont aujourd'hui largement connus (87% des dirigeants ont entendu parler des bienfaits du sport), notamment dans leur capacité à augmenter le bien-être au travail et à réduire le taux d'absentéisme et les effets néfastes inhérents à la sédentarité.

Pour autant les dispositifs favorisant ce type de pratiques ne sont que peu généralisés: 82 % des entreprises n'ont pas encore mis en place d'initiatives en faveur de la pratique d'activité physique et sportive. La taille des entreprises est différenciante dans l'engagement de cette pratique. Alors que les entreprises de plus de 250 salariés sont très engagées sur le sujet (82% d'entre elles en proposent), les petites et moyennes entreprises rencontrent des difficultés pour franchir le pas: locaux inadaptés, absence RH, contexte économique et social. Beaucoup d'entre elles évoquent également le fait de ne pas savoir à qui s'adresser.

En Île-de-France, un actif en emploi sur quatre a accès à une aide à la pratique sportive par le biais de son entreprise (26 % contre 21 % en France) et 40% des salariés qui bénéficient d'une aide en font usage. Au-delà de l'intérêt croissant des salariés pour développer leur pratique dans ce cadre, il est également observé au niveau national que le fait de bénéficier d'une telle aide agit favorablement sur la pratique sportive des salariés.

Le manque de temps évoqué par les Franciliens dans la réalisation d'une activité physique et sportive ainsi que la carence régionale en matière d'équipements sportifs invitent à envisager le développement du sport en milieu professionnel comme une opportunité. Des besoins ont été repérés pour accompagner les entreprises et les collectivités dans la définition de leur besoin et pour envisager des modalités de déploiement adaptées à leurs problématiques (offre inter-entreprises, partage de créneaux, mise en relation des salariés).

## AMBITION COLLECTIVE

Alors que les entreprises et les collectivités territoriales sont convaincues par les bienfaits du sport et des impacts positifs pour le bien être des personnes en situation d'emploi, que les personnes en emploi s'y intéressent de plus en plus mais sont peu nombreuses à en bénéficier, la Conférence régionale du sport Ile de France souhaite s'engager sur ce thème en encourageant le développement de l'activité physique et sportive en milieu professionnel de tous les franciliens et y compris auprès des personnes les plus éloignées.

82%

DES ENTREPRISES  
N'ONT PAS ENCORE  
MIS EN PLACE  
D'INITIATIVES EN  
FAVEUR DE LA  
PRATIQUE  
D'ACTIVITÉ  
PHYSIQUE ET  
SPORTIVE

87%

DES DIRIGEANTS  
ONT ENTENDU  
PARLER DES  
BIENFAITS DU  
SPORT

# OBJECTIF

Consolider le développement du sport au service de la santé et du bien être

La région Île-de-France n'est pas épargnée par le vieillissement de la population puisque qu'elle comptera 500 000 séniors supplémentaires en 2035.

La sédentarité croissante qui touche actuellement différentes parties de la population et le vieillissement de la population conduit à une augmentation des maladies chroniques. L'ensemble des régions françaises vont devoir faire face à un enjeu de santé publique.

Petit à petit depuis 2010, l'activité physique a été reconnue pour contribuer au bien-être et à la santé du pratiquant. Dès lors plusieurs mesures et politiques interministérielles ont été engagées pour cadrer et développer cette offre de pratique.

L'île de France, comme d'autres territoires régionaux, a connu une montée en puissance de l'offre d'activité physique à des fins de santé et de bien-être lors des 10 dernières années.

Le sport santé impose la coopération de nombreux acteurs qui ne se connaissent pas toujours (mouvement sportif, collectivités, monde de la santé...) ce qui complexifie parfois les interactions.

Dès lors, plusieurs initiatives sur le territoire national apparaissent, dont « maison de santé » en 2019, pour développer un réseau et donner plus de lisibilité à cette l'offre. Dans le cadre du plan régional sport santé bien-être 2017-2020, un réseau de sport santé des acteurs franciliens a été créé (dispositif Prescri'Forme) afin « d'aider les médecins dans leur prescription, de développer et d'améliorer l'offre d'APA et de sport bien-être sur le territoire ».

En dépit de cet essor des activités et de la mobilisation des acteurs, le diagnostic sportif territorial relève que certains territoires d'Île de France sont encore aujourd'hui dépourvus d'offres. Si l'offre régionale apparait riche et diverse, localement les activités physiques proposées sont « limitées » et « la prise en charge des maladies est inégale d'un département à un autre ». Le manque « d'implication des médecins » et d'information sur les dispositifs est souligné. Par ailleurs, les séances proposées dans le cadre de ces offres sont parfois plus chères que des activités sportives traditionnelles ce qui les rendent encore peu accessibles pour certains publics et entravent le développement du sport sur ordonnance notamment.

# CONSTAT

## AMBITION COLLECTIVE

De nombreux signaux d'alerte sont désormais connus et la trajectoire des principaux indicateurs de santé ne permet pas aujourd'hui de penser que la situation pourrait s'améliorer à l'avenir sans une mobilisation sur le sujet.

La Conférence régionale du sport souhaite participer à la dynamique territoriale en participant à la consolidation du développement de cette offre de pratique, en proposant un meilleur accès à ces activités sur l'ensemble de son territoire et en poursuivant la mise en réseau et la promotion des offres d'activités.

500 000

SÉNIORS SUPPLÉMENTAIRES EN 2035

86%

DES FRANCILIENS N'ONT PAS UN  
NIVEAU D'ACTIVITÉ PHYSIQUE  
CONFORME AUX  
RECOMMANDATIONS DE L'OMS



ILE DE FRANCE



OLBIA  
CONSEIL

Accompagnement  
réalisé par  
Olbia conseil  
dans la rédaction  
du projet sportif  
territorial  
de la CRdS IdF